



COUR D'APPEL D'AGEN

MOTION

L'assemblée générale extraordinaire des fonctionnaires de la cour d'appel d'Agen a voté à l'unanimité pour la rédaction de la motion suivante :

« Les fonctionnaires et contractuels demandent plus de clarté et de franchise au sujet du devenir de la cour d'appel d'Agen dans le cadre du chantier concernant l'adaptation du réseau judiciaire au territoire. A ce titre, nous désirons savoir :

- La fermeture de la cour d'appel d'Agen est-elle envisagée ? Si oui, dans quel délai ? Le cas échéant, quelles mesures d'accompagnement (notamment en terme de redéploiement, mutations prioritaires, indemnisation, etc...) sont prévues pour les personnels ?
- Dans l'hypothèse d'une réorganisation sous forme de chambre détachée, quelles seraient les conséquences pour les personnels ?

Nous déplorons, si ce n'est un mépris, pour le moins un désintérêt manifeste de la Ministre de la Justice à l'égard des conditions de travail dans les juridictions et de la souffrance qui en résulte. Nous dénonçons le manque de franchise et le manque d'informations qui accompagne cette réorganisation. En effet, nous attirons votre attention sur les répercussions parfois dramatiques pour l'ensemble des agents qu'auront les décisions que vous serez amenés à prendre. En l'absence de réponse sous quinzaine, nous tirerons toutes conséquences de votre silence. »

Fait à AGEN

Le 20 novembre 2017